

Rapport public Parcoursup session 2023

L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
L.E.G.T.A. Jean Monnet - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	Jury par défaut	Autres candidats	10	256	69	151	15	35
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	158	41	83	15	35
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	10	188	70	149	15	35

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de la gestion de la nature : technicien de génie écologique, gardes assurant une veille environnementale dont les suivis biodiversité, concepteur d'activités pleine nature, d'accueil, de plan de valorisation du patrimoine naturel, guide interprète nature/S'intéresser au management des organisations et aux montages financiers pour s'engager en équipe dans des projets collectifs/Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, technologiques ou professionnelles pour interpréter et produire des diagnostics et expertises naturalistes/Avoir une bonne culture générale de la gestion des milieux naturels/Etre capable de mobiliser les outils numériques professionnels pour enrichir les banques de données de la biodiversité en sciences participatives/Avoir le goût et la créativité pour élaborer des plans de valorisation des espaces et concevoir des actions d'animation et d'éducation à l'environnement ayant une dimension naturaliste, culturelle et artistique/Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie pour réagir aux situations à risques dans le cadre de la conduite de chantier de génie écologique/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences relationnelles permettant d'assurer une démarche de médiation territoriale, de prendre en compte les logiques des praticiens de la gestion des espaces.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce BTS forme des techniciens supérieurs chargés de la gestion des espaces naturels et de l'environnement dans le respect du développement durable, ainsi que de la sensibilisation du public à la nature et l'environnement.

Modules de formation spécifiques au GPN :

M41 : Traitement des données

M42 : Technologie de l'information et du multimédia /SIG

M51 : Expertises naturalistes.

M52 : Gestion de la nature et concertation territoriale

M53 : Opérations de génie écologique

M54 : Animation d'un public

M55 : Démarches de projets d'aménagement et de valorisation des espaces naturels

M56 : Mise en oeuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature

Module d'initiative locale

-1ère année au choix : Coopération et solidarité internationales OU Faire Face au changement climatique OU La pluriactivité au coeur des territoires

-2ème année : création d'un atlas de biodiversité

Activités Pluridisciplinaires 3h par semaine/ année de formation

Stages :12 à 16 semaines dans des organisations du secteur de la gestion de la nature et de sa valorisation (entreprises, collectivités territoriales, organisations du secteur de l'économie sociale et solidaire, établissements publics...)

Formation organisée à travers :

- Etudes de thèmes transversaux, par des travaux pluridisciplinaires conduits sur le terrain
- Projets de mise en situation professionnelle
- Sorties et voyages d'étude en lien avec les milieux naturels spécifiques

Pour en savoir + : [BTSA GPN - CAMPUS Agri-environnement Nature & Forêt \(formagri65.fr\)](http://formagri65.fr)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats sont dans un premier temps classés par un traitement algorithmique d'une part par la retenue de certaines notes selon le baccalauréat préparé ou obtenu (moyennes de certaines matières ou épreuves), et d'autre part par l'examen de la fiche avenir. Dans un second temps, chaque dossier est examiné pour ajouter ou non des points à celles et ceux qui ont répondu à nos attentes en matière de motivation : projet professionnel, centres d'intérêt, investissement, stages...

Nous obtenons ainsi pour chaque candidat une note globale constituée pour 33,33% d'évaluations quantitatives notes bulletins / épreuves, 33,33% d'évaluation quantitative de la fiche avenir et 33,33% d'évaluation qualitative pour la motivation et l'intérêt pour la formation choisie.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avoir conscience que l'examen de chaque candidature est global et que les notes, appréciations et fiche avenir et surtout la motivation et les centres d'intérêt sont pris en compte et analysés

Réviser un maximum d'informations de manière personnelle, détaillée et concrète

Des résultats scolaires moyens peuvent être compensés par une argumentation bien menée au niveau de la motivation et des centres d'intérêt.

Un candidat qui n'a jamais suivi d'enseignements scolaires liés à ce BTS a des chances d'y entrer s'il montre un véritable intérêt et une réelle motivation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	bulletins, épreuves bac, fiche avenir,	Moyenne de certaines matières coefficientées	moyennes retenues sur bulletins en fonction de chaque bac : français/philo, mathématiques, biologie / écologie +, ESC, aménagement, agronomie, développement durable, EAT, matières techniques, dev durable - appréciation fiche avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualité rédactionnelle	Vocabulaire, syntaxe, orthographe	appréciation des professeurs, lettre de motivation soignée, personnelle et argumentée	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Exhaustivité et justesse des éléments de présentation de la formation demandée	projet motivé, connaissance de la formation, centres d'intérêts	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	Implication, participation à des événements	travaux, stages, implication, engagement associatif, loisirs...	Très important

Signature :

Franck BOCHER,

Proviseur de l'établissement L.E.G.T.A. Jean Monnet